



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/C.4/394/Add.4
25 février 1959

ORIGINAL : FRANCAIS

Treizième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 13 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL DE TUTELLE

Avenir des Territoires sous tutelle du Cameroun
sous administration française et du Cameroun sous
administration du Royaume-Uni

Demandes d'audition

Note du Secrétaire général : Conformément à la décision que la Quatrième Commission a prise à sa 849ème séance, les communications ci-après sont distribuées à titre d'information aux membres de la Commission.

1. Télégramme en date du 24 février 1959 adressé à la Quatrième Commission par Madame Mbok Cécile (Union nationale des Mères Camerounaises)

Yaoundé, le 24 février 1959

POUR QUATRIEME COMMISSION STOP DEMANDONS AUDIENCE ET MANDATONS MONSIEUR MAHY MATIP NOUS REPRESENTER PRESENTE SESSION - MBOK CECILE.

2. Lettre en date du 23 février 1959 adressée au Président de la Quatrième Commission par M. Paul Monthé (Groupe parlementaire des Paysans indépendants)

New-York, le 23 février 1959

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par télégramme dont j'annexe ci-joint l'original, je suis mandaté par le groupe parlementaire des paysans indépendants de l'Assemblée législative du Cameroun pour le représenter et soutenir son point de vue devant votre haute Assemblée.

59-04677

/...

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette communication à la connaissance des honorables membres de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale.

Signé: Paul MONTHE

Télégramme annexé :

VOUS MANDATONS POUR REPRESENTER ET SOUTENIR POINT DE VUE GROUPE PARLEMENTAIRE
PAYSANS INDEPENDANTS DEVANT ASSEMBLEE GENERALE ONU QUI TRAITTE ACTUELLEMENT
PROBLEMES CAMEROUN STOP MANIFESTONS A NOUVEAU NOTRE COMPLET APPUI A POSITION
PRISE PAR ALCAM ET GOUVERCAM SUR PROBLEMES NOTRE AVENIR NATIONAL -
DEPUTE KAMGA PRESIDENT DU GROUPE P I
